

TARIFS ANNUELS DE L'ÉCOLE DES ARTS année scolaire 2023-2024

Le tarif des cotisations à l'École des Arts est présenté à l'année. Le tarif dépend :

- du **quotient familial** (sur justificatif de moins de 3 mois à l'inscription)

- du **lieu de résidence**

(**territoire** = Communautés de communes Cœur de Tarentaise, Val Vanoise et Vallées d'Aigueblanche)

MUSIQUE - tarif annuel

Quotient familial (QF)		inférieur ou égal à 350	de 351 à 550	de 551 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à plus		Tarif non soumis au QF
ÉVEIL	territoire	60 €	114 €	144 €	174 €	219 €		
	extérieur	78 €	148 €	187 €	226 €	285 €		
DÉCOUVERTE	territoire	180 €	297 €	369 €	444 €	525 €		
	extérieur	234 €	386 €	480 €	577 €	683 €		
CYCLE 1 (1 ^{re} et 2 ^e années)	territoire	180 €	297 €	369 €	444 €	525 €		
	extérieur	234 €	386 €	480 €	577 €	683 €		
CYCLE 1 (3 ^e et 4 ^e années)	territoire	192 €	306 €	381 €	459 €	540 €		
	extérieur	250 €	398 €	495 €	597 €	702 €		
CYCLE 2	territoire	192 €	306 €	381 €	459 €	540 €		
	extérieur	250 €	398 €	495 €	597 €	702 €		
ADULTES	territoire	192 €	306 €	381 €	459 €	540 €		
	extérieur	250 €	398 €	495 €	597 €	702 €		
PRATIQUE COLLECTIVE SEULE	territoire	81 €	105 €	129 €	138 €	144 €		
	extérieur	105 €	137 €	168 €	179 €	187 €		
FORMATION MUSICALE SEULE	territoire	81 €	105 €	129 €	138 €	144 €		
	extérieur	105 €	137 €	168 €	179 €	187 €		
CHORALE								81 €
FANFARE								69 €
ACCÈS SALLE DE RÉPÉTITION*	40 €/an pour chaque personne membre d'un groupe de musique (hors association) 150 €/an pour une association *accès à la salle après validation par la direction de l'École des Arts d'un créneau fixe pour l'année scolaire de septembre à juin.							

École des Arts



VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



DANSE - tarif annuel

Quotient familial (QF)		inférieur ou égal à 350	de 351 à 550	de 551 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à plus
ÉVEIL	territoire	156 €	165 €	171 €	177 €	183 €
	extérieur	203 €	215 €	222 €	230 €	238 €
INITIATION	territoire	237 €	243 €	249 €	255 €	261 €
	extérieur	308 €	316 €	324 €	332 €	339 €
DÉCOUVERTE	territoire	237 €	243 €	249 €	255 €	261 €
	extérieur	308 €	316 €	324 €	332 €	339 €
COURS PARENT/ENFANT	territoire	255 €	261 €	267 €	273 €	279 €
	extérieur	332 €	339 €	347 €	355 €	363 €
CYCLES 1 & 2 ADULTES 1 cours / semaine	territoire	255 €	261 €	267 €	273 €	279 €
	extérieur	332 €	339 €	347 €	355 €	363 €
CYCLES 1 & 2 ADULTES 2 cours / semaine	territoire	408 €	414 €	420 €	426 €	432 €
	extérieur	530 €	538 €	546 €	554 €	562 €
CYCLES 1 & 2 ADULTES 3 cours et + / semaine	territoire	525 €	531 €	537 €	543 €	549 €
	extérieur	683 €	690 €	698 €	706 €	714 €

THÉÂTRE - tarif annuel

Quotient familial (QF)		inférieur ou égal à 350	de 351 à 550	de 551 à 1000	de 1001 à 1500	de 1501 à plus
du CP au LYCÉE	territoire	237 €	243 €	249 €	255 €	261 €
	extérieur	308 €	316 €	324 €	332 €	339 €
ADULTES	territoire	255 €	261 €	267 €	273 €	279 €
	extérieur	332 €	339 €	347 €	355 €	363 €

REMISES

REMISE FAMILLE

Une remise de 5% est accordée à partir du 2^e élève de la famille d'un même foyer fiscal. Cette remise s'applique au profil de l'élève ayant le tarif global le plus bas, toutes disciplines confondues.

REMISE 2^e INSTRUMENT

Une remise de 68% est accordée sur le tarif du cycle musique 1 ou 2 en cas d'inscription à un 2^e instrument par un même élève.

REMISE HANDICAP

Une remise de 10% est accordée aux personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif.

REMISE ÉLÈVES INTERNES

Les élèves internes des collèges et lycées de Moûtiers sont considérés comme résident du territoire. Le tarif "territoire" leur est appliqué.

REMISE SAISONNIERS

Sont considérées comme saisonniers les personnes dont la présence sur le territoire de la Savoie est discontinuée sur l'année scolaire du fait de leur activité professionnelle.

En cas d'inscription sur 5 mois, le tarif sera minoré de 50% du tarif normal. En cas d'inscription sur 3 mois, le tarif appliqué correspondra au tarif d'un trimestre.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE

Dans le cas d'une inscription en cours d'année (hors saisonniers), le paiement sera dû à compter du trimestre commencé. L'engagement sera jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

REMISE ABSENCE DU PROFESSEUR

Une indemnité forfaitaire est accordée aux familles en cas d'absence non remplacée d'un enseignant pour une durée supérieure à 15 jours consécutifs.

École des Arts



VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



LOCATION D'INSTRUMENT

INSTRUMENTS DE MUSIQUE	TARIF DE LOCATION (En € par an)
Guitare ¾ débutant	90 €
Violon	100 €
Violoncelle	250 €
Clarinette	150 €
Flûte	150 €
Trompette	150 €
Saxhorn Baryton	150 €
Trombone	200 €
Cor	200 €
Euphonium	200 €
Saxophone Soprano	150 €
Saxophone Alto / Tenor	200 €
Accordéon	250 €

